

Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse

RNCP40004 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	CA — Certificat d'aptitude
Code(s) NSF	133, 333t, 333v
Formacode(s)	45071, 44542
Code(s) ROME	L1201, K2105
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	05/12/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA CULTURE · SIRET : 11004601800013

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LYON	19693133100017	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le professeur détenteur du certificat d'aptitude (CA) est chargé d'un enseignement dans son esthétique qui se fonde sur un parcours artistique attesté, la maîtrise de référents culturels et une solide expérience professionnelle pédagogique.

Enseignant confirmé, il transmet les compétences, connaissances et attitudes fondamentales nécessaires à une pratique autonome des élèves ou des étudiants. Il est en capacité, dans sa spécialité, de définir des orientations pédagogiques globales, de structurer des parcours professionnalisants, d'accompagner des projets personnels d'élèves ou d'étudiants.

Il est tenu de reconsidérer en permanence ses repères et d'enrichir ses compétences par une pratique artistique ou une démarche de recherche personnelle et par une formation continue.

Le professeur détenteur du certificat d'aptitude peut assurer des activités d'éveil et d'initiation, l'apprentissage initial à destination des amateurs aussi bien que la préparation préprofessionnelle, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle continue dans son domaine de spécialité.

Il suscite et accompagne le développement des pratiques artistiques des amateurs, y compris celle des adultes, notamment en tenant un rôle de conseil et d'aide à la formulation de projets.

Sa connaissance des réseaux professionnels et des partenaires territoriaux lui permet de participer à la réalisation d'actions s'inscrivant dans la vie culturelle locale.

Il est susceptible de travailler en collaboration avec des artistes ou des institutions relevant des différents secteurs du spectacle vivant ou enregistré, voire conduire des projets avec des partenaires d'autres domaines artistiques (patrimoine, arts plastiques, cinéma, architecture, etc.) ou d'autres secteurs (enseignement général, recherche,

secteur socioculturel, secteur sanitaire et social, etc.), dans le respect de la réglementation en vigueur.

Il est susceptible d'animer et coordonner une équipe d'enseignants pour un projet ou une mission spécifique, ou encore d'encadrer un département.

Il est appelé à siéger au sein de jurys d'évaluation d'élèves. Il peut être associé au recrutement de professeurs.

En complément de sa charge d'enseignement et d'encadrement, il peut s'il le souhaite faire bénéficier la structure de ses compétences particulières en contribuant à sa vie artistique, culturelle et pédagogique.

Dans le respect des réglementations en matière de cumul d'emplois, il peut exercer des activités artistiques, pédagogiques, de recherche, ou relevant de l'action culturelle.

ACTIVITÉS VISÉES

- Enseignement de l'art de la danse dans sa discipline :
- Développement de son activité par la maîtrise acquise dans le champ chorégraphique
- Enrichissement de sa pratique par des apports notamment théoriques, et utilisation de ces apports dans le cadre du développement des apprentissages
- Conception et direction de séances d'apprentissage de la danse en restant relié à son vécu artistique, à des répertoires et/ou des processus de création de référence
- Mise en oeuvre des rapports à la musique et aux musiciens
- Construction et accompagnement de la progression du groupe et de chacun sur le long terme
- Développement de l'émergence de la personnalité artistique de l'élève
- Conception et propositions de modalités d'évaluation, participation à des jurys
- Accompagnement des élèves vers la professionnalisation
- Maîtrise de la prévention des risques dans la pratique dansée
- Intégration aux enseignements des élèves dans leur diversité
- Application de la réglementation en matière de développement durable et de transition écologique
- Sensibilisation des élèves aux notions de parité, de diversité, de respect de la différence et aux notions de violence et de harcèlement sexuel et sexiste
- Participation au projet d'établissement d'enseignement supérieur artistique :
- Conception et mise en oeuvre d'un projet pédagogique et artistique sur un territoire en cohérence avec un projet d'établissement
- Participation à la vie d'un établissement
- Communication
- Conseil et propositions
- Application des références relatives aux contextes d'exercice de l'activité
- Développement de son activité artistique et pédagogique en s'appuyant sur la recherche :
- Critique de ses pratiques
- Élargissement de ses savoirs et savoir-faire et organisation en ressources
- Production et formalisation d'une pratique de recherche

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au

moins une langue étrangère

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Maîtriser la technique chorégraphique dans son option à un haut niveau d'expression
- Manier les éléments constitutifs du langage chorégraphique dans son genre chorégraphique
- Se réappropriar les œuvres, processus de composition et d'improvisation dans son genre chorégraphique
- S'impliquer dans une pratique corporelle
- Enrichir et actualiser ses connaissances sur l'art chorégraphique
- Disposer d'une culture chorégraphique approfondie
- Identifier et respecter les caractéristiques des autres genres chorégraphiques
- Mettre en perspective son genre chorégraphique et en identifier les apports spécifiques
- Mettre sa pédagogie en perspective avec la culture artistique, les théories des sciences de l'éducation et les connaissances actualisées dans le domaine de l'anatomie-physiologie
- Mobiliser sa culture artistique dans son activité pédagogique
- S'appropriar les principaux enjeux relevant des sciences de l'éducation et les réinvestir dans sa pédagogie
- Identifier, utiliser et savoir nommer les éléments anatomiques mobilisés dans les séquences pédagogiques
- Exploiter des outils d'analyse du mouvement
- Maîtriser les principes de notation du mouvement dansé et les enjeux partitionnels
- En lien avec son expérience et en s'appuyant sur les recommandations du schéma national d'orientation pédagogique, concevoir une offre d'enseignement, permettant aux élèves de se découvrir et de perfectionner leurs qualités techniques et artistiques
- Maîtriser le schéma national d'orientation pédagogique des établissements spécialisés d'enseignement artistique
- Structurer de manière dynamique une progression de travail (cours et ateliers) en cohérence avec le profil et le niveau des élèves qui composent la classe
- Construire des liens entre les propositions d'artistes invités et l'enseignement dispensé au quotidien
- Identifier puis exploiter des éléments significatifs d'une œuvre afin d'enrichir son enseignement
- Adapter, modifier une proposition en temps réel en fonction de l'objectif visé et de la réponse observée
- Exprimer avec clarté et sensibilité des propositions, des consignes, des ajustements, des corrections
- Donner des repères théoriques et pratiques (chorégraphes, courants, œuvres, processus de composition et d'improvisation etc..) correspondant à l'enseignement dispensé
- Identifier et utiliser les éléments techniques et artistiques qui fondent la spécificité chorégraphique de son genre
- Rendre les élèves disponibles à l'écoute (de soi, des autres, des contextes), favoriser un climat de confiance
- Exploiter des supports multimédias tels que vidéo, ressources documentaires en ligne...
- Être disponible et à l'écoute des réponses kinesthésiques et verbales des élèves
- Repérer, utiliser et gérer les ressources du groupe en termes d'apprentissage et de dynamique créatrice
- Solliciter, accueillir, affiner les propositions des élèves pour leur permettre de renforcer leurs apprentissages, et de développer leurs repères.
- Entraîner l'élève dans l'expérience sensible de la musicalité du mouvement et développer sa curiosité musicale
- Maîtriser les répertoires musicaux au travers des époques et des styles
- Être initié au langage musical et communiquer avec un musicien, expliciter ses propositions
- Faire des liens entre univers musicaux et chorégraphiques
- Utiliser, convoquer, créer des stratégies pédagogiques permettant de structurer le parcours des élèves dans la durée
- Varier les dispositifs et propositions pour favoriser la participation de chacun
- Identifier les atouts et ressources du groupe en tenant compte du profil des élèves
- Formaliser des observations sur le groupe et sur le parcours de chacun

- Susciter et préserver la dynamique du groupe et la singularité de chaque élève, aider les élèves à se situer au sein du groupe
 - Développer au sein du groupe la disponibilité, l'écoute et le climat de confiance
 - Formuler des orientations et des conseils personnalisés
 - Permettre à l'élève de développer la conscience des objectifs artistiques liés aux exercices et propositions
 - Mettre en place des situations sollicitant la créativité des élèves
 - Solliciter la créativité de l'élève en stimulant, en accueillant et en reprenant ses propositions
 - Développer les capacités de l'élève à improviser, à composer, seul ou en groupe
 - Permettre à l'élève de reconnaître ses propres références : accompagner l'élève dans l'identification de ses repères sensoriels, kinesthésiques, intellectuels, de ses stratégies d'apprentissage, afin qu'il développe son autonomie et devienne acteur de sa formation
 - Nourrir et accompagner la réflexion et l'analyse, afin que l'élève développe son regard critique
 - Inciter l'élève à assister à des spectacles et à visionner des œuvres sur tous supports
 - Construire avec l'élève du lien entre des propositions d'artistes invités, des spectacles et l'enseignement dispensé au quotidien
 - Permettre aux élèves de créer du lien entre leurs différents enseignements et pratiques
 - Identifier et préciser les objectifs et repères structurants mis en jeu dans le cadre des évaluations
 - Définir des critères et des modalités d'évaluation
 - Diversifier et mettre en synergie les modalités d'évaluation (évaluation continue et terminale, spectacles, présentation de travaux individuels et collectifs, dossiers)
 - Concevoir et mettre en place, pour et avec les élèves, des dispositifs d'auto-évaluation
 - Mettre en œuvre un système d'évaluation qui permette à l'élève de construire un équilibre entre des références externes (professeurs, jurys...) et internes (repères sensoriels, construction et conscientisation de ses systèmes de valeurs), contribuant à sa progression
 - Permettre à l'élève de développer ses repères et sa propre exigence
 - Mettre en relation le système d'évaluation avec d'autres contextes dans lesquels l'élève est évalué (en particulier : aménagements d'horaires, TMD, Bac danse...)
 - Mettre en œuvre des processus d'évaluation incluant des dimensions de communication, de conseil et d'orientation
 - Préparer les élèves aux évaluations d'entrée et de fin de cycle
 - Assumer la collégialité d'une évaluation, notamment en tant que membre de jurys
 - Formuler une analyse et des questions ouvertes dans une attitude bienveillante
 - Construire et énoncer un point de vue au sein d'un collectif
 - Appliquer les règles de déontologie qu'appellent des situations d'évaluation
 - Mettre en œuvre un enseignement spécifique, avec un niveau d'exigence prenant en compte les enjeux de la motivation, de l'endurance et de la virtuosité
 - Détecter et stimuler le potentiel d'un élève, au regard d'un futur parcours de professionnalisation
 - Identifier les écoles supérieures en danse et de présenter leurs spécificités
 - Préparer l'élève aux épreuves de recrutement des écoles supérieures
 - Informer l'élève sur les parcours de formation existants, les diplômes et les débouchés
 - Aider l'élève à préciser son projet de professionnalisation et l'accompagner dans sa réalisation
 - Présenter le référentiel métier du diplôme national supérieur professionnel de danseur
 - Présenter le cadre réglementaire de l'enseignement de la danse
 - Mettre en jeu ses connaissances d'anatomie-physiologie et d'analyse du mouvement pour prévenir les comportements à risque
 - Formuler et transmettre des clés de lecture du mouvement dansé dans le but de prévenir toute situation problématique
 - Développer des approches corporelles et des méthodes d'acquisition réduisant les effets indésirables ou nocifs, en particulier au regard des exercices faisant appel à la répétition intense, aux extensions articulaires poussées, ainsi qu'au travail des portés
 - Concevoir, construire et mettre en œuvre une progression cohérente prenant en compte les rythmes physiologiques des élèves en lien avec le déroulement parallèle de leurs études
 - Concevoir et transmettre un module d'exercices que l'élève puisse reproduire, en autonomie et sans risque
 - Identifier les conditions matérielles d'hygiène et de sécurité nécessaires à une pratique dansée sans risques
 - Appliquer les gestes de premier secours
- Intégrer aux enseignements les élèves dans leur diversité notamment en situation de handicap

Appliquer la réglementation en matière de développement durable dans le champ culturel et appréhender les évolutions des pratiques artistiques au regard des enjeux de la transition écologique

- Sensibiliser les élèves aux notions de parité, de diversité, de respect de la différence et aux notions de violence et de harcèlement sexuel et sexiste dans le cadre de la formation et de la pratique professionnelle
- Appliquer les textes relatifs au cadre réglementaire de l'enseignement de la danse et à l'enseignement spécialisé (code de l'éducation, décret et arrêté de classement, charte de l'enseignement spécialisé, schéma d'orientation pédagogique)
- Appliquer les textes relatifs à l'environnement territorial de l'établissement (schéma territorial des enseignements et de l'action artistiques, plan régional de formation)
- Se saisir d'un projet d'établissement
- Élaborer et formaliser un projet pédagogique et artistique structurant en concertation avec l'équipe pédagogique et en cohérence avec le projet d'établissement
- Susciter et porter des projets chorégraphiques avec les élèves
- Concevoir les modalités d'élaboration de projets chorégraphiques
- Organiser des présentations de travaux d'élèves
- Favoriser la rencontre entre les élèves à l'occasion de projets transversaux
- Concevoir et conduire des actions artistiques en partenariat avec des acteurs extérieurs
- Impulser des partenariats avec d'autres structures et établissements (musées, lieux de diffusion, écoles d'art...), afin de s'ouvrir à la diversité des publics et des espaces
- Favoriser les actions interdisciplinaires dans et hors de l'établissement
- Maîtriser les caractéristiques du milieu artistique (aspects culturels, organisationnels et institutionnels)
- Susciter l'invitation d'artistes, d'enseignants et de conférenciers
- Créer et développer des échanges avec des professeurs et artistes d'autres disciplines et spécialités (musique, théâtre, arts plastiques)
- Développer des actions vers des publics diversifiés dans le cadre du projet d'établissement
- Identifier les publics dans toutes leurs caractéristiques
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de rencontre avec différents publics
- Participer à des actions ponctuelles de sensibilisation (interventions aux côtés d'un médiateur extérieur)
- Contribuer à l'accompagnement de la pratique en amateur (conseils à des associations, travail en partenariat, etc.)
- Travailler en équipe
- Ecouter, dialoguer, motiver
- Définir des objectifs, des axes de progression et des outils d'évaluation (en vue de faire évoluer le projet)
- Prendre en compte la pensée et les propositions des membres de l'équipe pédagogique, être à même d'interagir avec celles-ci
- Coordonner une équipe pédagogique autour d'un projet, coordonner un département
- Associer et coordonner une équipe de professeurs autour d'objectifs partagés
- Organiser et animer des temps de concertation, de suivi, de réflexion prospective (équipes, partenaires, élèves, familles)
- Rédiger des notes de synthèse et des comptes rendus de réunions
- Mettre en œuvre un travail de conception en équipe
- Valoriser et mettre en synergie les différentes compétences et richesses de chacun des membres de l'équipe, et favoriser leurs évolutions
- Faire vivre un projet d'établissement
- Identifier et évaluer les besoins nécessaires à la réalisation des projets et actions portées par l'établissement (fiches techniques, méthodologie, calendrier, plaquette, programme ...)
- S'associer à la réflexion prospective, savoir s'adapter aux changements, aux réformes
- Soutenir en tant que de besoin des actions visant à l'amélioration des conditions matérielles de l'enseignement
- Être force de proposition pour la conception et l'évolution d'un projet d'établissement
- Apporter des contributions orales ou écrites dans le cadre de l'élaboration des documents de référence de l'établissement (projet d'établissement, projet de service, maquette des enseignements, règlement intérieur, règlement des études, supports de communication)
- Contribuer à l'inscription de l'établissement dans un réseau territorial et participer à son rayonnement
- Participer à des instances de réflexion ou des groupes de travail
- Représenter le département ou l'équipe auprès de la direction, des instances collégiales de l'établissement et des partenaires extérieurs

- Relayer auprès des élèves et des parents les orientations et les enjeux du projet d'établissement et du projet pédagogique en danse
- Exposer clairement l'actualité de l'établissement et ses ambitions auprès de différents publics
- Communiquer au sein et à l'extérieur de l'établissement sur son activité et sa démarche pédagogique
- Assumer un rôle de conseiller et/ou d'expert au sein de l'établissement, notamment en ce qui concerne l'aménagement des locaux, les équipements et l'enrichissement de fonds documentaires
- Informer et de conseiller les élèves et leurs familles en matière d'orientation
- Identifier les centres de ressources, analyser et exploiter des sources documentaires
- Identifier les écoles supérieures en danse et présenter leurs spécificités
- Présenter le cadre réglementaire de l'enseignement de la danse
- Etre force d'engagement à suivre des formations continues
- Appliquer la prévention des risques ERP et les règles relatives à l'accueil de personnes en situation de handicap
- Maîtriser l'environnement artistique, technique et social du spectacle vivant
- Être sensibilisé aux contraintes techniques et de sécurité en vigueur dans le spectacle vivant ainsi qu'à la législation sociale applicable
- Sensibiliser les élèves à l'environnement scénique et à ses exigences (espace plateau, lumières ...)
- Maîtriser le vocabulaire technique de base afin de pouvoir communiquer avec les techniciens du spectacle vivant
- Identifier les spécificités des établissements territoriaux d'enseignement artistique spécialisé
- Identifier les instances, circuits et processus de décision des collectivités territoriales et les principales configurations de leurs établissements en charge d'une mission de service public d'enseignement spécialisé
- Maîtriser l'organisation de la filière culturelle de la fonction publique territoriale
- Appliquer les règles de déontologie : principes de laïcité, confidentialité dans les relations aux données personnelles, devoir de réserve et de discrétion, absence de conflits d'intérêt notamment en situation de jury, droits et devoirs des fonctionnaires, cumuls d'emplois, déroulement de carrière
- Identifier ses références et référents au regard de son parcours
- Construire un regard critique et distancié sur ses pratiques
- Nourrir sa réflexion pédagogique par l'ouverture à l'évolution des savoirs et des sciences
- Élargir son champ de connaissances aux autres arts et à leurs évolutions
- Mobiliser les outils et ressources numériques dans le cadre de ses activités
- Pratiquer une langue étrangère en association à des travaux de recherche (niveau B2)
- S'inscrire dans une dynamique d'évolution, notamment par le biais de la formation continue
- Disposer d'outils méthodologiques et les appliquer à son domaine de recherche
- Proposer des applications et conduire des analyses de pratiques
- Exploiter un champ de savoirs ou d'expériences, pour élaborer des connaissances nouvelles dans un domaine spécifique de son choix
- Mettre en forme et communiquer les résultats de sa recherche
- Conduire un exposé, produire des écrits, animer un débat

Blocs de compétences

RNCP40004BC01 — Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP40004BC02 — Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs

de différents domaines

- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP40004BC03 — Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP40004BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP40004BC05 — Enseigner l'art de la danse dans sa discipline

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maîtriser la technique chorégraphique dans son option à un haut niveau d'expression
- Manier les éléments constitutifs du langage chorégraphique dans son genre chorégraphique
- Se réappropriier les œuvres, processus de composition et d'improvisation dans son genre chorégraphique
- S'impliquer dans une pratique corporelle
- Enrichir et actualiser ses connaissances sur l'art chorégraphique
- Disposer d'une culture chorégraphique approfondie
- Identifier et respecter les caractéristiques des autres genres chorégraphiques
- Mettre en perspective son genre chorégraphique et en identifier les apports spécifiques
- Mettre sa pédagogie en perspective avec la culture artistique, les théories des sciences de l'éducation et les connaissances actualisées dans le domaine de l'anatomie-physiologie
- Mobiliser sa culture artistique dans son activité pédagogique
- S'approprier les principaux enjeux relevant des sciences de l'éducation et les réinvestir dans sa pédagogie
- Identifier, utiliser et savoir nommer les éléments anatomiques mobilisés dans les séquences pédagogiques
- Exploiter des outils d'analyse du mouvement
- Maîtriser les principes de notation du mouvement dansé et les enjeux partitionnels
- En lien avec son expérience et en s'appuyant sur les recommandations du schéma national d'orientation pédagogique, concevoir une offre d'enseignement, permettant aux élèves de se découvrir et de perfectionner leurs qualités techniques et artistiques
- Maîtriser le schéma national d'orientation pédagogique des établissements spécialisés d'enseignement artistique

- Structurer de manière dynamique une progression de travail (cours et ateliers) en cohérence avec le profil et le niveau des élèves qui composent la classe
- Construire des liens entre les propositions d'artistes invités et l'enseignement dispensé au quotidien
- Identifier puis exploiter des éléments significatifs d'une œuvre afin d'enrichir son enseignement
- Adapter, modifier une proposition en temps réel en fonction de l'objectif visé et de la réponse observée
- Exprimer avec clarté et sensibilité des propositions, des consignes, des ajustements, des corrections
- Donner des repères théoriques et pratiques (chorégraphes, courants, œuvres, processus de composition et d'improvisation etc..) correspondant à l'enseignement dispensé
- Identifier et utiliser les éléments techniques et artistiques qui fondent la spécificité chorégraphique de son genre
- Rendre les élèves disponibles à l'écoute (de soi, des autres, des contextes), favoriser un climat de confiance
- Exploiter des supports multimédias tels que vidéo, ressources documentaires en ligne...
- Être disponible et à l'écoute des réponses kinesthésiques et verbales des élèves
- Repérer, utiliser et gérer les ressources du groupe en termes d'apprentissage et de dynamique créatrice
- Solliciter, accueillir, affiner les propositions des élèves pour leur permettre de renforcer leurs apprentissages, et de développer leurs repères.
- Entraîner l'élève dans l'expérience sensible de la musicalité du mouvement et développer sa curiosité musicale
- Maîtriser les répertoires musicaux au travers des époques et des styles
- Être initié au langage musical et communiquer avec un musicien, expliciter ses propositions
- Faire des liens entre univers musicaux et chorégraphiques
- Utiliser, convoquer, créer des stratégies pédagogiques permettant de structurer le parcours des élèves dans la durée
- Varier les dispositifs et propositions pour favoriser la participation de chacun
- Identifier les atouts et ressources du groupe en tenant compte du profil des élèves
- Formaliser des observations sur le groupe et sur le parcours de chacun
- Susciter et préserver la dynamique du groupe et la singularité de chaque élève, aider les élèves à se situer au sein du groupe
- Développer au sein du groupe la disponibilité, l'écoute et le climat de confiance
- Formuler des orientations et des conseils personnalisés
- Permettre à l'élève de développer la conscience des objectifs artistiques liés aux exercices et propositions
- Mettre en place des situations sollicitant la créativité des élèves
- Solliciter la créativité de l'élève en stimulant, en accueillant et en reprenant ses propositions
- Développer les capacités de l'élève à improviser, à composer, seul ou en groupe
- Permettre à l'élève de reconnaître ses propres références : accompagner l'élève dans l'identification de ses repères sensoriels, kinesthésiques, intellectuels, de ses stratégies d'apprentissage, afin qu'il développe son autonomie et devienne acteur de sa formation
- Nourrir et accompagner la réflexion et l'analyse, afin que l'élève développe son regard critique
- Inciter l'élève à assister à des spectacles et à visionner des œuvres sur tous supports
- Construire avec l'élève du lien entre des propositions d'artistes invités, des spectacles et l'enseignement dispensé au quotidien
- Permettre aux élèves de créer du lien entre leurs différents enseignements et pratiques
- Identifier et préciser les objectifs et repères structurants mis en jeu dans le cadre des évaluations
- Définir des critères et des modalités d'évaluation
- Diversifier et mettre en synergie les modalités d'évaluation (évaluation continue et terminale, spectacles, présentation de travaux individuels et collectifs, dossiers)
- Concevoir et mettre en place, pour et avec les élèves, des dispositifs d'auto-évaluation
- Mettre en œuvre un système d'évaluation qui permette à l'élève de construire un équilibre entre des références externes (professeurs, jurys...) et internes (repères sensoriels, construction et conscientisation de ses systèmes de valeurs), contribuant à sa progression
- Permettre à l'élève de développer ses repères et sa propre exigence
- Mettre en relation le système d'évaluation avec d'autres contextes dans lesquels l'élève est évalué (en particulier : aménagements d'horaires, TMD, Bac danse...)
- Mettre en œuvre des processus d'évaluation incluant des dimensions de communication, de conseil et d'orientation
- Préparer les élèves aux évaluations d'entrée et de fin de cycle
- Assumer la collégialité d'une évaluation, notamment en tant que membre de jurys
- Formuler une analyse et des questions ouvertes dans une attitude bienveillante

- Construire et énoncer un point de vue au sein d'un collectif
 - Appliquer les règles de déontologie qu'appellent des situations d'évaluation
 - Mettre en œuvre un enseignement spécifique, avec un niveau d'exigence prenant en compte les enjeux de la motivation, de l'endurance et de la virtuosité
 - Détecter et stimuler le potentiel d'un élève, au regard d'un futur parcours de professionnalisation
 - Identifier les écoles supérieures en danse et de présenter leurs spécificités
 - Préparer l'élève aux épreuves de recrutement des écoles supérieures
 - Informer l'élève sur les parcours de formation existants, les diplômes et les débouchés
 - Aider l'élève à préciser son projet de professionnalisation et l'accompagner dans sa réalisation
 - Présenter le référentiel métier du diplôme national supérieur professionnel de danseur
 - Présenter le cadre réglementaire de l'enseignement de la danse
 - Mettre en jeu ses connaissances d'anatomie-physiologie et d'analyse du mouvement pour prévenir les comportements à risque
 - Formuler et transmettre des clés de lecture du mouvement dansé dans le but de prévenir toute situation problématique
 - Développer des approches corporelles et des méthodes d'acquisition réduisant les effets indésirables ou nocifs, en particulier au regard des exercices faisant appel à la répétition intense, aux extensions articulaires poussées, ainsi qu'au travail des portés
 - Concevoir, construire et mettre en œuvre une progression cohérente prenant en compte les rythmes physiologiques des élèves en lien avec le déroulement parallèle de leurs études
 - Concevoir et transmettre un module d'exercices que l'élève puisse reproduire, en autonomie et sans risque
 - Identifier les conditions matérielles d'hygiène et de sécurité nécessaires à une pratique dansée sans risques
 - Appliquer les gestes de premier secours
- Intégrer aux enseignements les élèves dans leur diversité notamment en situation de handicap
- Appliquer la réglementation en matière de développement durable dans le champ culturel et appréhender les évolutions des pratiques artistiques au regard des enjeux de la transition écologique
- Sensibiliser les élèves aux notions de parité, de diversité, de respect de la différence et aux notions de violence et de harcèlement sexuel et sexiste dans le cadre de la formation et de la pratique professionnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et terminale

Epreuve écrite ou orale

Epreuve pratique, entretien

Mise en situation pédagogique

RNCP40004BC06 — Participer au projet d'établissement d'enseignement artistique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appliquer les textes relatifs au cadre réglementaire de l'enseignement de la danse et à l'enseignement spécialisé (code de l'éducation, décret et arrêté de classement, charte de l'enseignement spécialisé, schéma d'orientation pédagogique)
- Appliquer les textes relatifs à l'environnement territorial de l'établissement (schéma territorial des enseignements et de l'action artistiques, plan régional de formation)
- Se saisir d'un projet d'établissement
- Élaborer et formaliser un projet pédagogique et artistique structurant en concertation avec l'équipe pédagogique et en cohérence avec le projet d'établissement
- Susciter et porter des projets chorégraphiques avec les élèves
- Concevoir les modalités d'élaboration de projets chorégraphiques
- Organiser des présentations de travaux d'élèves
- Favoriser la rencontre entre les élèves à l'occasion de projets transversaux
- Concevoir et conduire des actions artistiques en partenariat avec des acteurs extérieurs
- Impulser des partenariats avec d'autres structures et établissements (musées, lieux de diffusion, écoles d'art...), afin de s'ouvrir à la diversité des publics et des espaces
- Favoriser les actions interdisciplinaires dans et hors de l'établissement
- Maîtriser les caractéristiques du milieu artistique (aspects culturels, organisationnels et institutionnels)
- Susciter l'invitation d'artistes, d'enseignants et de conférenciers
- Créer et développer des échanges avec des professeurs et artistes d'autres disciplines et spécialités (musique,

théâtre, arts plastiques)

- Développer des actions vers des publics diversifiés dans le cadre du projet d'établissement
- Identifier les publics dans toutes leurs caractéristiques
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de rencontre avec différents publics
- Participer à des actions ponctuelles de sensibilisation (interventions aux côtés d'un médiateur extérieur)
- Contribuer à l'accompagnement de la pratique en amateur (conseils à des associations, travail en partenariat, etc.)
- Travailler en équipe
- Ecouter, dialoguer, motiver
- Définir des objectifs, des axes de progression et des outils d'évaluation (en vue de faire évoluer le projet)
- Prendre en compte la pensée et les propositions des membres de l'équipe pédagogique, être à même d'interagir avec celles-ci
- Coordonner une équipe pédagogique autour d'un projet, coordonner un département
- Associer et coordonner une équipe de professeurs autour d'objectifs partagés
- Organiser et animer des temps de concertation, de suivi, de réflexion prospective (équipes, partenaires, élèves, familles)
- Rédiger des notes de synthèse et des comptes rendus de réunions
- Mettre en œuvre un travail de conception en équipe
- Valoriser et mettre en synergie les différentes compétences et richesses de chacun des membres de l'équipe, et favoriser leurs évolutions
- Faire vivre un projet d'établissement
- Identifier et évaluer les besoins nécessaires à la réalisation des projets et actions portées par l'établissement (fiches techniques, méthodologie, calendrier, plaquette, programme ...)
- S'associer à la réflexion prospective, savoir s'adapter aux changements, aux réformes
- Soutenir en tant que de besoin des actions visant à l'amélioration des conditions matérielles de l'enseignement
- Être force de proposition pour la conception et l'évolution d'un projet d'établissement
- Apporter des contributions orales ou écrites dans le cadre de l'élaboration des documents de référence de l'établissement (projet d'établissement, projet de service, maquette des enseignements, règlement intérieur, règlement des études, supports de communication)
- Contribuer à l'inscription de l'établissement dans un réseau territorial et participer à son rayonnement
- Participer à des instances de réflexion ou des groupes de travail
- Représenter le département ou l'équipe auprès de la direction, des instances collégiales de l'établissement et des partenaires extérieurs
- Relayer auprès des élèves et des parents les orientations et les enjeux du projet d'établissement et du projet pédagogique en danse
- Exposer clairement l'actualité de l'établissement et ses ambitions auprès de différents publics
- Communiquer au sein et à l'extérieur de l'établissement sur son activité et sa démarche pédagogique
- Assumer un rôle de conseiller et/ou d'expert au sein de l'établissement, notamment en ce qui concerne l'aménagement des locaux, les équipements et l'enrichissement de fonds documentaires
- Informer et de conseiller les élèves et leurs familles en matière d'orientation
- Identifier les centres de ressources, analyser et exploiter des sources documentaires
- Identifier les écoles supérieures en danse et présenter leurs spécificités
- Présenter le cadre réglementaire de l'enseignement de la danse
- Être force d'engagement à suivre des formations continues
- Appliquer la prévention des risques ERP et les règles relatives à l'accueil de personnes en situation de handicap
- Maîtriser l'environnement artistique, technique et social du spectacle vivant
- Être sensibilisé aux contraintes techniques et de sécurité en vigueur dans le spectacle vivant ainsi qu'à la législation sociale applicable
- Sensibiliser les élèves à l'environnement scénique et à ses exigences (espace plateau, lumières ...)
- Maîtriser le vocabulaire technique de base afin de pouvoir communiquer avec les techniciens du spectacle vivant
- Identifier les spécificités des établissements territoriaux d'enseignement artistique spécialisé
- Identifier les instances, circuits et processus de décision des collectivités territoriales et les principales configurations de leurs établissements en charge d'une mission de service public d'enseignement spécialisé
- Maîtriser l'organisation de la filière culturelle de la fonction publique territoriale
- Appliquer les règles de déontologie : principes de laïcité, confidentialité dans les relations aux données personnelles, devoir de réserve et de discrétion, absence de conflits d'intérêt notamment en situation de jury, droits et

devoirs des fonctionnaires, cumuls d'emplois, déroulement de carrière

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et terminale

Dossier ou étude de cas

Entretien sur un projet artistique et pédagogique

Epreuve pratique

RNCP40004BC07 — Développer son activité artistique et pédagogique en s'appuyant sur la recherche

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier ses références et référents au regard de son parcours
- Construire un regard critique et distancié sur ses pratiques
- Nourrir sa réflexion pédagogique par l'ouverture à l'évolution des savoirs et des sciences
- Élargir son champ de connaissances aux autres arts et à leurs évolutions
- Mobiliser les outils et ressources numériques dans le cadre de ses activités
- Pratiquer une langue étrangère en association à des travaux de recherche (niveau B2)
- S'inscrire dans une dynamique d'évolution, notamment par le biais de la formation continue
- Disposer d'outils méthodologiques et les appliquer à son domaine de recherche
- Proposer des applications et conduire des analyses de pratiques
- Exploiter un champ de savoirs ou d'expériences, pour élaborer des connaissances nouvelles dans un domaine spécifique de son choix
- Mettre en forme et communiquer les résultats de sa recherche
- Conduire un exposé, produire des écrits, animer un débat

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et terminale

Epreuve orale et écrite

Mémoire, soutenance, entretien

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le professeur détenteur de danse du certificat d'aptitude enseigne principalement dans les structures suivantes :

- les établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique relevant des collectivités territoriales et notamment dans les troisièmes cycles. Dans ce cadre, les cycles à vocation d'orientation professionnelle dans une discipline donnée requièrent au moins un enseignant titulaire du certificat d'aptitude
- les structures d'enseignement supérieur dans le domaine du spectacle vivant, publiques (conservatoires nationaux supérieurs, établissements supérieurs habilités ou accrédités par le ministère chargé de la culture) ou privées (centres de formation habilités à dispenser la formation au diplôme d'État de professeur de danse, écoles habilitées à délivrer la formation au diplôme national supérieur professionnel, notamment) ;
- les autres écoles associatives et structures culturelles publiques ou privées, en lien ou non avec des structures de création et de diffusion.

Il peut également être employé par le ou les ministère(s) en charge de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur pour dispenser dans leurs établissements des enseignements relevant de sa spécialité.

Il peut avoir plusieurs employeurs dans un cadre réglementaire de cumul d'emplois.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le professeur de danse détenteur du certificat d'aptitude peut être fonctionnaire ou contractuel de la fonction publique, salarié du secteur privé, travailleur indépendant ou gérant d'une entreprise.

- Dans les établissements publics d'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique relevant des collectivités territoriales :

Le professeur détenteur du certificat d'aptitude peut accéder au cadre d'emploi des professeurs territoriaux d'enseignement artistique par voie statutaire (le CA de professeur est le diplôme requis pour l'accès au concours externe du grade).

Le professeur territorial d'enseignement artistique a une mission de service public. Il enseigne et est susceptible d'animer et coordonner une équipe d'enseignants, constituée de professeurs et/ou d'assistants territoriaux d'enseignement artistique, et/ ou d'accompagnateurs, pour un projet ou une mission spécifique, ou encore d'encadrer

un département.

Il peut exercer les fonctions de professeur chargé de direction d'un conservatoire à rayonnement communal ou intercommunal.

Une évolution de carrière dans la filière artistique territoriale peut le conduire à exercer la fonction de directeur d'établissement territorial d'enseignement artistique, notamment par voie de concours.

- Dans les établissements et structures d'enseignement ne relevant pas des collectivités territoriales :

Le recrutement s'effectue de manière contractuelle au titre des diplômes, expérience, compétences et renommée présentés.

- Dans les établissements relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur :

Diplôme sanctionnant des études pédagogiques et artistiques, appuyées sur une démarche de recherche personnelle, le certificat d'aptitude peut être un élément favorable au recrutement en tant que professeur associé ou invité, ou en tant que chargé d'enseignement.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Formation initiale

L'accès à la formation initiale au certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse est subordonné à la réussite d'un concours d'entrée dans la discipline concernée, ouvert aux candidats justifiant de l'ensemble des conditions suivantes :

- être titulaire, dans la discipline concernée, d'un diplôme d'État de professeur de danse, ou de sa dispense, ou d'un titre équivalent, conformément aux dispositions de l'article L. 362-1 du code de l'éducation ;
- être titulaire, dans la discipline concernée, d'un diplôme national supérieur professionnel de danseur, ou d'un diplôme validant un premier cycle d'enseignement supérieur ou d'un bachelor d'interprète en danse, dans la discipline correspondant au genre chorégraphique attendu ;
- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence ;
- justifier d'une activité professionnelle en qualité d'artiste de la danse dans la discipline concernée, pouvant notamment être attestée par 507 heures en qualité d'artiste chorégraphique salarié, et d'une expérience d'enseignement d'une durée d'au moins 360 heures. Les candidats fournissent un curriculum vitae et une lettre de motivation.

Formation continue

L'accès à la formation professionnelle au certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse est conditionné à la réussite d'un concours, ouvert aux candidats titulaires, dans la discipline demandée par le candidat lors de son inscription, d'un diplôme d'État de professeur de danse ou d'une dispense ou d'un diplôme équivalent.

Les candidats doivent en outre remplir l'une des conditions suivantes :

1. Justifier de deux années d'activité en qualité d'artiste chorégraphique, dans la discipline chorégraphique demandée par le candidat, et d'une expérience d'enseignement de 600 heures.
2. Justifier de trois années d'activité professionnelle, réparties sur une période continue de cinq ans, en tant qu'artiste chorégraphique, dans la discipline demandée.
3. Justifier, dans la discipline demandée par le candidat, d'une année d'activité en tant qu'artiste chorégraphique et d'une expérience d'enseignement de 2400 heures, dans la discipline demandée.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury de l'épreuve terminale de mise en situation pédagogique et de l'entretien afférent est présidé par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse ou son représentant.

Outre son président, il comprend au moins :

- 1° un enseignant appartenant au cadre d'emploi des professeurs territoriaux d'enseignement artistique de la fonction publique territoriale ;
- 2° un professeur assurant un enseignement au sein d'un département des études chorégraphiques d'un établissement dispensant une formation à un diplôme national supérieur en danse ;
- 3° une personnalité titulaire du CA dans la discipline ;
- 4° une personnalité qualifiée désignée sur proposition du directeur en charge de la direction générale de la création artistique.

Les membres du jury des 1° et 2° sont choisis dans la discipline sollicitée par le candidat.

Le jury de l'épreuve terminale d'évaluation du mémoire et de l'entretien afférent est présidé par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse ou son représentant.

Outre son président, il comprend au moins :

- une personnalité qualifiée dans le domaine de la recherche en danse ;
- un universitaire.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de validation des acquis de l'expérience du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse chargé de se prononcer sur les demandes de validation des acquis de l'expérience est présidé par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le diplôme, ou son représentant.

Outre son président, il comprend au moins :

- un maire, ou un représentant d'un établissement public de coopération intercommunale, ou un élu d'une collectivité territoriale dans le ressort de laquelle se situe un conservatoire classé par l'Etat, ou son représentant qu'il désigne ;
- un professeur titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse dans la discipline sollicitée par le candidat ;
- une personnalité qualifiée désignée sur proposition du directeur en charge de la direction générale de la création artistique.

Les membres du jury sont nommés par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse. Des examinateurs spécialisés peuvent être désignés par le directeur de l'établissement pour participer avec les membres du jury à la validation des acquis. Ils ont voix consultative.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	11 044 €
Selon la branche	7 000 € – 11 575 €
Prise en charge	Branches concernées
11 044 €	Valeur par défaut · 207 branches

11 575 €	CPNEF ECLAT, CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'audiovisuel
10 218 €	CPNE Travail Temporaire
10 000 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	05/12/2029
Date de dernière délivrance possible	05/12/2031

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP27370

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40004/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	8 505 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.